



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulteurs

Question écrite n° 72818

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation actuelle des viticulteurs. Ils sont en effet très préoccupés quant à l'avenir de leur profession, menacée tant par la baisse de leur revenu, que par le risque de voir le nombre de jeunes viticulteurs s'installer baisser fortement. Ils réclament la mise en oeuvre rapide d'une distillation de 4 à 5 millions d'hectolitres, la révision du règlement communautaire de gestion du marché viticole, un plan ambitieux d'adaptation de la viticulture comprenant un arrachage temporaire, la mise en place immédiate d'un dispositif de préretrait. Il lui demande quelle réponse il donne à ces requêtes. Il le remercie également de bien vouloir préciser, d'une part, s'il va prendre des mesures plus exigeantes en matière de distillation au niveau communautaire pour soulager le marché et faire remonter les cours et, d'autre part, s'il va chercher à obtenir une révision du règlement communautaire de gestion du marché viticole afin de préparer la reconversion du vignoble dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72818

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 641